

REPUBLIQUE DU BENIN



The Wadden Sea
World Heritage Site
since 2009



RAPPORT

**ETUDE DE LA PRESSION DE CHASSE EN SAISON
SECHE SUR LES OISEAUX D'EAU DES ZONES
HUMIDES DU SUD DU BENIN**

Rédigé par

CHAFFRA Abiola Sylvestre

OLATOUNDI Yves Adélani

TCHANKPAN Camille Bruno Mahuna

avec la collaboration de

Benin Environment and Education Society

BEES NGO

www.bees-ong.org

bees@hotmail.fr

01 BP 2862 Porto-Novo, Bénin

Tel.: (229) 96 013 837; (229) 97 167 835

Relu et corrigé par :

Françoise Dowsett-Lemaire (Email : dowsett@aol.com)

Février 2022

Introduction

Les oiseaux d'eau et leurs habitats sont soumis à de fortes pressions anthropiques en Afrique et au Bénin. Au sud du Bénin, les oiseaux d'eau sont menacés par plusieurs activités humaines dont la chasse, la modification des habitats, la surexploitation des ressources (la surpêche, la coupe de bois...) et la pollution (donc la pression sur les écosystèmes). Cette situation conduit progressivement à la diminution des populations d'oiseaux d'eau. Pour mieux mesurer et connaître cet impact, il est urgent de réaliser des enquêtes plus précises que les enquêtes antérieures qui étaient seulement qualitatives et n'ont pas identifié toutes les espèces chassées.

Cette étude concerne les zones autour du Lac Nokoué, dans la Plaine de la rivière Sô et le long des lagunes côtières depuis Cotonou jusqu'à Grand-Popo en passant par Ouidah. Ces zones sont comprises dans les sites Ramsar 1017 et 1018, où on observe une diversité importante d'oiseaux d'eau.

Une étude préliminaire au Lac Nokoué et Plaine du Sô (Chaffra 2022) a montré qu'au moins 22 espèces sont chassées de façon régulière et en toutes saisons. Il nous faut maintenant essayer de mieux quantifier cette chasse et d'en étudier les éventuelles variations saisonnières. Il nous faut aussi étendre la zone d'étude au sud-ouest du pays (région de Grand-Popo à Ouidah).

Justification du projet

Le sud du Bénin est constitué en grande partie de zones humides classées comme sites Ramsar (1017 et 1018). Elles sont constituées de plaines inondables, de marais, de lacs et lagunes côtiers, de prairies marécageuses et de mangroves qui sont très riches et habités par de nombreux oiseaux d'eau qui s'y reproduisent. Ces zones sont fortement menacées par la très forte urbanisation en particulier autour du complexe deltaïque du lac Nokoué. Du fait de la pression démographique la frange côtière constituée de la côte, de dunes et de mangroves est progressivement « assainie » et construite. Parmi les fortes nuisances, on note également la menace cynégétique sous toutes ces formes, mais elle est faiblement documentée. Il est donc apparu indispensable de mener une série d'enquêtes auprès de ce que l'on peut appeler les « acteurs de la chasse » même si celle-ci est souvent peu orthodoxe dans ces pratiques, voire délibérément cruelle.

Cette chasse varie selon la saison et la disponibilité des espèces. Par exemple, les Rallidae sont fortement chassés pendant la saison de crue (surtout en juin) ; les Aigrettes, les Hérons, le Cormoran africain *Phalacrocorax africanus* et le Bec-ouvert africain *Anastomus lamelligerus* sont chassés aussi pendant la crue, lors de la reproduction de mars à septembre. Cette chasse se traduit par le ramassage des œufs et la capture des oiseaux avec plusieurs techniques ; même les espèces protégées par le décret N°2011-394 du 28 mai 2011, qui interdit la chasse et le commerce de certaines espèces, sont activement chassées. Les raisons de cette forte convoitise sont les usages alimentaires, médicaux et médico-magiques. La chasse des oiseaux est aussi justifiée par la raréfaction des poissons dans les cours et plans d'eau et la disparition de la grande et moyenne faune mammalienne. Ces pressions de chasse ont été signalées dans le pays par les travaux de Dowsett-Lemaire et Dowsett (2019), Nikolaus (2001, 2011), Adjakpa & Tchabi (2002), Adjakpa *et al.* (2002), Chaffra (2022) et les notes de terrain de Thierry Helsens. L'enquête préliminaire de Sylvestre Chaffra auprès de 161 personnes (pêcheurs, tradipraticiens et jeunes désœuvrés) réparties dans sept communes du site Ramsar 1018 (Ouinhi, Bonou, Adjohoun, Dangbo, Sô-Ava, Aguégué et Sèmè-Kpodji) de mai 2020 à mars 2021 montre

l'ampleur de la pression de la chasse des oiseaux d'eau. Les acteurs de cette activité sont conscients de la raréfaction de certains oiseaux comme le Bec-ouvert africain, l'Anserelle naine *Nettapus auritus* et la Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, qui sont devenus rares ou très rares. On note la présence de nombreuses ONG dans le milieu mais leur action n'a pas ou peu d'effet sur la pression de chasse à cause notamment du manque de coordination entre elles. La plupart de ces ONG ne se préoccupent pas du problème de la chasse des oiseaux, et les mangroves continuent de disparaître.

Au regard de tout ceci, il est urgent d'essayer de protéger ces écosystèmes humides et les colonies d'oiseaux d'eau à travers des actions durables. Les actions à mener à cet effet consistent entre autres à continuer les enquêtes sur les sites Ramsar 1017 et 1018 au sud du Bénin. Il est nécessaire de sensibiliser et éduquer les chasseurs et les plus jeunes dans les écoles et surtout dans les villages où se localisent les colonies mixtes d'Ardeidae (Aigrettes et Hérons), Phalacrocoracidae (Cormoran africain) et de Ciconiidae (Bec-ouvert africain).

Objectifs

De façon spécifique, il s'agit de :

- 1- Documenter la pression de chasse exercée sur les oiseaux d'eau en saison sèche ;
- 2- Essayer de quantifier le nombre d'oiseaux de chaque espèce capturée par semaine.

Matériel et méthodes

Les enquêtes ethnozoologiques ont été faites auprès des pêcheurs, des agriculteurs, des élèves et des artisans qui s'adonnent à la chasse et aux ventes locales des espèces d'oiseaux d'eau. Avant les entretiens, l'objectif de la collecte a été largement expliqué à toutes les personnes (qui ont accepté) pour lever les craintes afin de les mettre en confiance, les noms et les numéros de téléphone n'ont pas été demandés (sauf sur accord pour les prochaines fois). Chaque personne a été interrogée selon son consentement. Ces enquêtes quantitatives ont fait suite aux enquêtes qualitatives déjà réalisées par Chaffra (2022) dans une partie des mêmes localités avec une partie des mêmes acteurs. Les enquêtes ont été faites dans 36 villages répartis dans 10 communes qui sont, du nord au sud : Ouinhi, Bonou, Adjohoun, Dangbo, Sô-Ava, Abomey-Calavi, Aguégué, Sèmè-Podji, et au sud-ouest Ouidah et Grand-Popo (Figure 1).

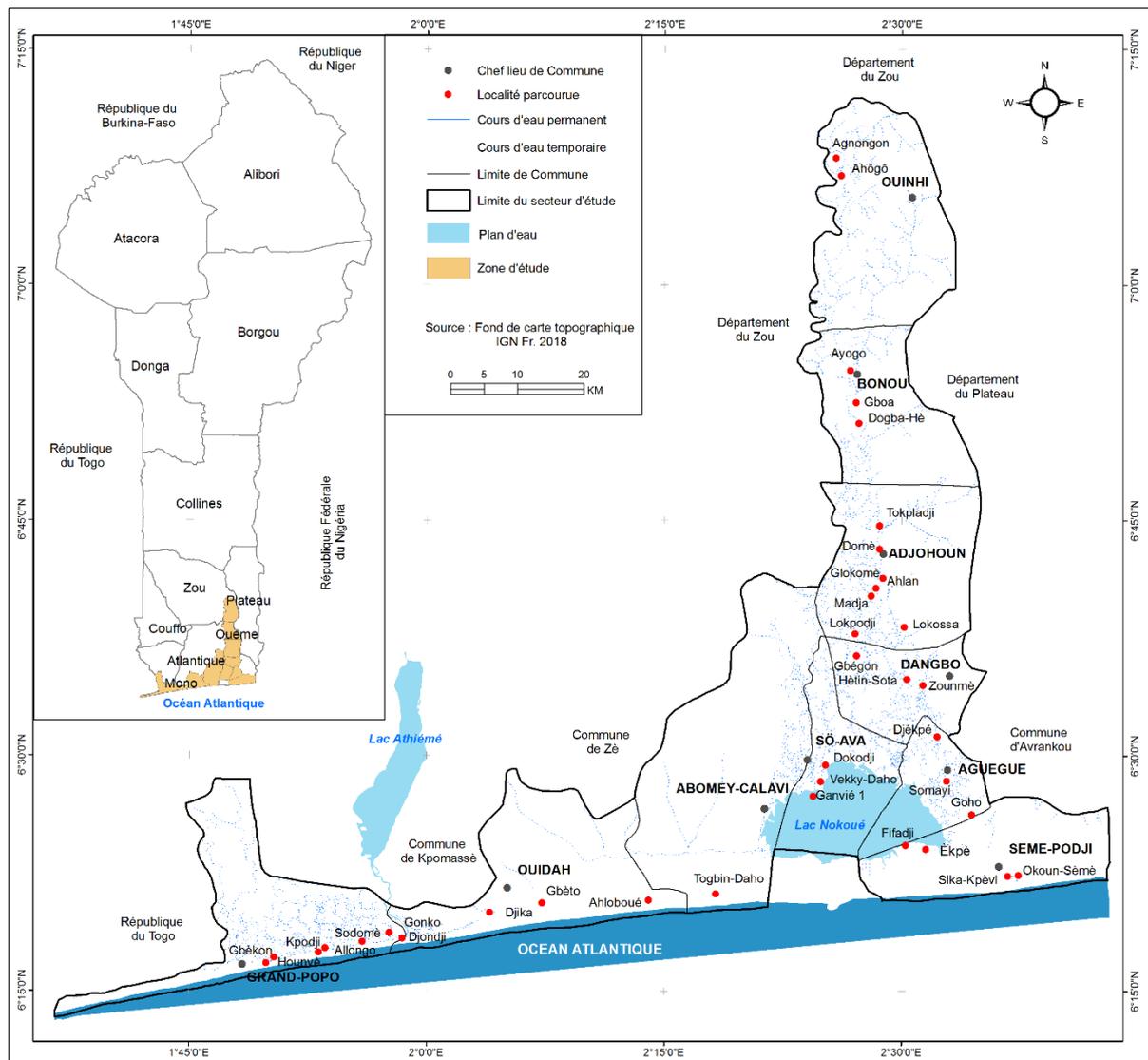


Figure 1 : Répartition des 36 villages visités (points rouges), avec les noms des communes en lettres majuscules.

Au total 141 personnes ont été interrogées sur 30 jours (15 jours en décembre et 15 jours en janvier) parmi lesquelles 11 avaient déjà été interrogées par les enquêtes précédemment menées par Chaffra (2022) en saison de crues. Ces personnes ont été facilement retrouvées à partir des appels téléphoniques. Les autres personnes n'ont pas été retrouvées à cause de leur mouvement migratoire périodique vers le Nigeria ou les villes de Cotonou, Abomey-Calavi et Porto-Novo pour les jobs et le transport (Taxi-Moto) à l'approche des fêtes. Cette étude a permis de compléter la liste des chasseurs ayant gagné notre confiance pour les prochaines enquêtes. Le nombre de personnes interrogées varie d'un village à un autre (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition du nombre de personnes interrogées par village et par commune.

Commune	Village	Nombre	Commune	Village	Nombre
Ouinhi	Agnongon	6	Sèmè-Podji	Fifadji	3
	Ahôgô	9		Ekpè	4
Bonou	Ayogo	7		Sika-Kpèvi	1
	Gboa	4		Okoun-Sèmè	5
	Dogba-Hè	2	Sô-Ava	Dokodji	3
Adjohoun	Tokpladji	2		Vekky-Daho	5
	Domè	5		Ganvié	6
	Glokomè	2	Abomey-Calavi	Togbin-Daho	5
	Ahlan	4	Ouidah	Ahloboué	4
	Madja	1		Gbèto	2
	Lokpodji	2		Djika	1
	Dangbo	Lokossa	4	Grand-Popo	Djondji
Gbégnon		5	Gonko		1
Hètin-Sota		9	Sodomè		2
Aguégué	Zonumè	5	Alongo		3
	Djèkpé	4	Kpodji		1
	Somayi	5	Hounvè		2
Goho	9	Gbèkon	4		

Pour aider l'identification, nous avons utilisé un recueil de photos des espèces connues pour être chassées ou suspectées de l'être (annexe 2), outre le guide de Borrow et Demey (2015) et le guide de Barlow et Dodman (2015). Un questionnaire pré-établi (annexe 1) a servi à guider les entretiens. Les entretiens ont concerné des individus au sein des ménages ou se sont tenus sur le terrain selon les cas. Les différentes données collectées sont : les espèces aviaires braconnées, le nombre de chaque espèce d'oiseaux capturé ou tué par semaine. Lors des investigations, des explications ont été également données sur la nécessité de réduire la pression de chasse et ce surtout pendant la reproduction.

Résultats et suggestions

Diversité des oiseaux d'eau chassés

Plus d'une trentaine d'espèces d'oiseaux (Tableau 2) ont été déterminées comme chassées, vendues, consommées et ou utilisées à d'autres fins.

La chasse des espèces comme la Sterne royale *Sterna maxima*, l'Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*, et les petits échassiers des genres *Tringa*, *Actitis* ou *Calidris* n'est pas commune dans le milieu et les identifications de ces derniers sont à mettre en doute.

Des échassiers ont été cités dans la commune de Sèmè-Podji vers la côte et au nord entre Sèmè-Podji et Aguégué aux alentours du lac Nokoué et du chenal Totché. Ces espèces n'ont pas été citées lors des enquêtes dans les communes de Grand-Popo et de Ouidah où elles sont plus souvent observées. La Sterne royale n'est peut-être pas capturée de façon régulière : l'an dernier

(29 avril 2021), lors des pêches à la côte dans la commune de Grand-Popo, deux Sternes royales avaient été prises au filet. La chasse de la Glaréole à collier *Glareola pratincola* a été notée dans les communes d'Aguégoué et de Dangbo et la capture du Pluvian fluviatile *Pluvianus aegyptius* a été constatée dans les communes de Bonou et de Ouinhi, où cette espèce est régulière, sur les bords de l'Ouémé.

Tableau 2 : Oiseaux d'eau chassés par les 141 personnes interrogées, classés par ordre de fréquence de citation.

Oiseaux d'eau chassés	Nom scientifique	Famille	Nombre de citations	Fréquence de citation (%)
Sterne royale	<i>Sterna maxima</i>	Sternidae	1	0,7
Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	Glareolidae	5	3,6
Pluvian fluviatile	<i>Pluvianus aegyptius</i>	Glareolidae	7	5
Vanneau éperonné	<i>Vanellus spinosus</i>	Charadriidae	8	5,7
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Ardeidae	8	5,7
Aigrette ardoisée	<i>Egretta ardesiaca</i>	Ardeidae	9	6,4
Martin-pêcheur pie	<i>Ceryle rudis</i>	Alcedinidae	10	7,1
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	Scolopacidae	11	7,8
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	Recurvirostridae	12	8,5
Bec-ouvert africain	<i>Anastomus lamelligerus</i>	Ciconiidae	14	9,9
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Ardeidae	16	11,3
Milan à bec jaune	<i>Milvus migrans</i>	Accipitridae	17	12,1
Aigrette des récifs	<i>Egretta gularis</i>	Ardeidae	19	13,5
Petits échassiers	<i>Tringa/Calidris spp.</i>	Scolopacidae	20	14,2
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	Ardeidae	23	16,3
Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Rallidae	30	21,3
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	Ardeidae	31	22
Héron strié	<i>Butorides striata</i>	Ardeidae	34	24,1
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	Ardeidae	37	26,2
Anserelle naine	<i>Nettapus auritus</i>	Anatidae	38	27
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Ardeidae	39	27,7
Aigrette intermédiaire	<i>Ardea intermedia</i>	Ardeidae	40	28,4
Gallinule africaine	<i>Gallinula angulata</i>	Rallidae	40	28,4
Râle des prés	<i>Crecopsis egregia</i>	Rallidae	41	29,1
Cormoran africain	<i>Phalacrocorax africanus</i>	Phalacrocoracidae	43	30,5
Héron gardeboeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Ardeidae	51	36,2
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Rallidae	51	36,2
Jacana à poitrine dorée	<i>Actophilornis africanus</i>	Jacanidae	74	52,5
Dendrocygne veuf	<i>Dendrocygna viduata</i>	Anatidae	77	54,6
Talève d'Allen	<i>Porphyryla alleni</i>	Rallidae	78	55,3

Râle à bec jaune	<i>Amaurornis flavirostra</i>	Rallidae	90	63,8
------------------	-------------------------------	----------	----	------

La comparaison des fréquences de citation entre cette étude et celle de Chaffra (2022) montre des proportions très différentes pour certaines espèces. Par ex. le Bec-ouvert africain figurait avec une proportion bien plus forte dans l'étude précédente. La plus faible proportion dans l'étude actuelle pourrait s'expliquer par la période d'enquêtes (saison sèche seulement) et le nombre un peu plus réduit des personnes interrogées (141) par rapport à l'étude passée (161 personnes). Il faut aussi noter l'ajout d'une zone au sud-ouest non couverte par l'étude précédente. Vingt-neuf pourcent (29 %) des personnes interrogées ont chassé le Râle des prés *Creccopsis egregia*, espèce qui ne figure pas du tout dans Chaffra (2022), qui l'a omise par inadvertance. Comme l'ont confié deux chasseurs, la chasse du Râle des prés se fait plutôt en saison sèche qu'en saison des pluies.

Estimation des nombres d'espèces d'oiseaux d'eau chassés

Le Tableau 3 présente la liste des espèces d'oiseaux chassées et les estimations du nombre d'individus tué par semaine.

Tableau 3 : Estimation du nombre d'oiseaux d'eau chassés par semaine pour tous les chasseurs interrogés

Oiseaux d'eau chassés	Nom scientifique	Nombre tué par semaine
Sterne royale	<i>Sterna maxima</i>	2
Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	38
Pluvian fluviatile	<i>Pluvianus aegyptius</i>	31
Vanneau éperonné	<i>Vanellus spinosus</i>	43
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	41
Aigrette ardoisée	<i>Egretta ardesiaca</i>	47
Martin-pêcheur pie	<i>Ceryle rudis</i>	28
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	106
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	57
Bec-ouvert africain	<i>Anastomus lamelligerus</i>	50
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	41
Milan à bec jaune	<i>Milvus migrans</i>	30
Aigrette des récifs	<i>Egretta gularis</i>	80
Petits échassiers	<i>Tringa/Calidris spp.</i>	286
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	154
Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	112
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	175

Oiseaux d'eau chassés	Nom scientifique	Nombre tué par semaine
Héron strié	<i>Butorides striata</i>	79
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	235
Anserelle naine	<i>Nettapus auritus</i>	40
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	323
Aigrette intermédiaire	<i>Ardea intermedia</i>	374
Gallinule africaine	<i>Gallinula angulata</i>	478
Râle des prés	<i>Creccopsis egregia</i>	1.109
Cormoran africain	<i>Phalacrocorax africanus</i>	302
Héron gardebœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	424
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	553
Jacana à poitrine dorée	<i>Actophilornis africanus</i>	945
Dendrocygne veuf	<i>Dendrocygna viduata</i>	1.036
Talève d'Allen	<i>Porphyryla alleni</i>	1.087
Râle à bec jaune	<i>Amaurornis flavirostra</i>	3.285
Total		11.591

D'après ce tableau, environ 11.591 individus de toutes les espèces d'oiseaux recensées sont capturés ou tués par semaine selon les estimations données par les chasseurs. Un seul chasseur

tue jusqu'à 200 oiseaux par semaine. L'observation croisée des Tableaux 2 et 3 montre que les espèces qui sont beaucoup citées par les personnes interrogées sont souvent les plus chassées en termes d'individus. La chasse des oiseaux d'eau est, selon les acteurs, plus intense en saison des pluies. Elle l'est également au mois de décembre pour les espèces telles le Râle des prés, la Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*, le Jacana à poitrine dorée *Actophilornis africanus*, le Dendrocygne veuf *Dendrocygna viduata*, la Talève d'Allen *Porphyrula alleni* et le Râle à bec jaune *Amaurornis flavirostra*, surtout à l'approche des fêtes de fin d'année. Pendant cette période de fêtes, les chasseurs passent des nuits dans les champs et les prairies pour la chasse. Beaucoup de ménages achètent ces oiseaux pour les fêtes et les ventes s'écoulent très vite. La vente se fait par commande ou dans les marchés locaux (communes riveraines) et au Nigeria. Ces réponses ont été données par les chasseurs des communes d'Aguégué, de Dangbo, de Bonou et de Ouinhi. Vu le nombre élevé des individus de ces espèces tués par semaine, on pense que cette chasse ne peut pas être durable.

Caractéristiques des personnes interrogées

Le profil socio-démographique des personnes interrogées des oiseaux d'eau est présenté ci-dessous (Tableau 4). Ceci a permis de connaître la couche sociale qui s'adonne à cette activité. Notons qu'aucune femme n'a été interrogée. Cette activité est réservée aux hommes du milieu sauf par moment, quand les agricultrices qui font le maraîchage ou la culture du *Thalia geniculata* ramassent les œufs ou tuent les oiseaux pendant la ponte ou la couvaison.

Tableau 4 : Caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées

Caractéristiques socio-démographiques	Effectifs	Proportions (en %)
AGE		
Jeune : ≤ 40	45	31,9
Adulte : 41 - 60 ans	91	64,5
Vieux : ≥ 60ans	5	3,5
RELIGION		
Religions endogènes	58	41,1
Islam	5	3,5
Christianisme	78	55,3
GROUPES SOCIO-LINGUISTIQUES		
Wémè	66	46,8
Goun	9	6,3
Fon	13	9,2
Toffin	7	4,9
Aizo	9	6,3
Mina	16	11,3
Holli	1	0,7
Mahi	20	14,1

Caractéristiques socio-démographiques	Effectifs	Proportions (en %)
NIVEAU D'INSTRUCTION		
Néant	77	54,6
Primaire	28	19,8
1er Cycle du secondaire	17	12
2nd Cycle	12	8,5
Universitaire	7	4,9
POSITION SOCIALE		
Chef de ménage	123	87,2
Fils de ménage	18	12,7
PROFESSION		
Agriculteurs	56	39,7
Guérisseurs	4	2,8
Pêcheurs	44	31,2
Elèves et étudiants	9	6,3
Chasseurs	7	4,9
Fonctionnaires	4	2,8
Artisans	15	10,6
SITUATION MATRIMONIALE		
Mariés	111	78,7
Célibataires	29	20,5
Veufs	1	0,7

Les informations données dans ce tableau ont toutes un lien avec la chasse des oiseaux d'eau. En effet, les hommes mariés tuent plus les oiseaux pour le ménage que les célibataires qui

préfèrent souvent la vente. Il en va de même pour les chefs de ménages qui chassent plus que les fils du ménage. Plusieurs personnes interrogées font plusieurs activités à la fois mais l'accent a été mis sur l'activité principale. Les artisans sont des carreleurs, chauffeurs, coiffeurs, couturiers, graphistes, maçons, mécaniciens. Les fonctionnaires sont généralement les directeurs d'écoles primaires et les enseignants. Cette couche sociale pratique la chasse pendant des périodes spécifiques (à l'approche des fêtes).

Raisons de la chasse et préférence des espèces

Plusieurs raisons expliquent la chasse des oiseaux d'eau dans le milieu. D'abord, la chasse selon eux est une activité culturelle. Les acteurs sont nés et ont grandi dedans. Ensuite, elle se pratique à cause du manque de gibier, et de la demande croissante pour l'alimentation. D'autres facteurs qui amplifient cette activité sont le niveau économique faible des ménages, la baisse des ressources halieutiques, les pratiques médico-religieuses. Les oiseaux les plus cités dans les Tableaux 2 et 3 sont utilisés dans plusieurs domaines mais de préférence dans l'alimentation. La Talève sultane est aussi très appréciée pour l'alimentation mais moins citée parce qu'elle est plus rare. Les oiseaux d'eau sont moins utilisés dans les pratiques médico-religieuses que les oiseaux rencontrés sur la terre ferme et dans les forêts. La préférence d'une espèce varie selon la personne interrogée et le domaine d'utilisation mais les espèces d'Anatidae, de Rallidae, de Jacanidae et d'Ardeidae citées sont généralement préférées par beaucoup de chasseurs. Le Bec-ouvert africain et le Héron gardeboeufs *Bubulcus ibis* sont préférés dans le domaine médico-religieux à cause de leur supposée efficacité dans les recettes. Les autres espèces sont moyennement préférées. La chasse des oiseaux se fait de façon individuelle, sauf pour 22 personnes interrogées (15,6%), qui le font aussi en groupe.

Les photos 1, 2, 3 et 4 illustrent la capture des oiseaux d'eau dans le milieu.



Photo 1 : Capture aux hameçons de Râles des près *Crecopsis egregia* à Bonou ; **Photo 2** : 2 lots de Rallidae, Jacanas à poitrine dorée *Actophilornis africanus* et de Dendrocygne veuf *Dendrocygna viduata*, à dominance de Talève d'Allen *Porphyrula alleni* à Adjohoun (Source : Sylvestre Chaffra).



Photo 3 : un lot de Rallidae dans la commune de Dangbo ; **Photo 4** : Un lot de Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, Héron pourpré et Dendrocygne veuf *Dendrocygna viduata* dans la commune de Dangbo (source : Ignace Dossou).

Outils de chasse utilisés

Les outils de chasse sont le filet, le fusil, le lance-pierre, des pièges divers, l'utilisation de la main nue ou de bâton la nuit avec une lampe torche. La majorité (87,9 %) utilise plusieurs pièges à la fois. L'utilisation d'un fusil nécessite des moyens financiers (25,5 % l'utilisent) et d'autres évitent de tirer des balles dans cette zone assez urbanisée. Pour l'utilisation des fusils, une personne jette des pierres ou bâtons dans le groupe de Dendrocygnes veufs ou de Becs-ouverts africains et dès qu'ils se lèvent, le second tire la balle dans le lot. A ce seul coup de fusil, une quinzaine d'oiseaux peuvent tomber.

Disponibilité des espèces d'oiseaux d'eau selon les chasseurs

Le point de vue des chasseurs sur la disponibilité des oiseaux d'eau varie selon la personne et l'espèce préférée. Pour 21 personnes (14,9%), les oiseaux tel que le Bec-ouvert africain, la Talève sultane, la Sterne royale, le Héron cendré *Ardea cinerea*, l'Avocette élégante, la Glaréole à collier, l'Aigrette des récifs *Egretta gularis* et l'Anserelle naine sont plutôt rares et certains parmi eux sont difficiles à tuer. Pour 54 personnes (38,3%), les oiseaux d'eau sont encore très abondants dans le milieu et 66 personnes (46,8%) estiment qu'ils sont encore abondants. Pour ces derniers, les oiseaux les plus abondants qu'ils peuvent tuer à tout moment sans hésitation s'ils vont à la chasse sont le Râle à bec jaune, le Râle des près, le Jacana à poitrine dorée, le Cormoran africain, la Talève d'Allen, la Gallinule poule-d'eau, la Gallinule africaine *Gallinula angulata* et le Dendrocygne veuf. Pour eux, la chasse est encore plus facile en saison des pluies. En effet, en cette période, le niveau d'eau monte et les oiseaux sont plus exposés.

Reconnaissance des textes de lois et efforts de conservation des oiseaux d'eau

Sur les 141 acteurs interrogés, 118 (83,7 %) ignorent l'existence des lois et décrets qui protègent ces espèces contre 23 (16,3%) qui le savent. Ces derniers sont rencontrés dans les communes de Grand-Popo, de Ouidah et d'Abomey-Calavi où les ONG et les membres de la gestion des ACCB (Aire Communautaire de la Conservation de la Biodiversité) font pas mal d'efforts de sensibilisation. De même, 19 personnes interrogées (13,5%) sont prêtes à abandonner cette activité si elles ne sont plus dans leur milieu natal ou si elles trouvent des activités plus rentables. Pour la plupart des chasseurs, la chasse représente une passion et les oiseaux sont très appréciés dans l'alimentation ; en outre, les organes de certains oiseaux sont considérés comme obligatoires dans la confection de certaines recettes en médecine traditionnelle.

Difficultés rencontrées

Comme difficultés, il faut citer la crainte de certains braconniers à fournir des informations. Ils pensent que les enquêtes sont faites afin de les dénoncer aux autorités assermentées. Il y a aussi le comportement intéressé de certaines personnes qui demandent de l'argent avant de nous fournir les informations.

Conclusion et perspectives

Cette étude a permis de recenser plus de 30 espèces d'oiseaux d'eau chassées par la population des zones humides du sud du Bénin dans les deux sites Ramsar (1017 et 1018). Elle vient compléter la liste des espèces recensées par les enquêtes de S. Chaffra (22 espèces, Chaffra 2022), qui avait juste investigué le site Ramsar 1018. Elle a également montré que ce sont les Rallidae, Jacanas et Dendrocygnes veufs qui sont les plus chassés. L'enquête quantitative est basée sur le rappel de mémoire des braconniers, et ceci donne sans doute des chiffres assez approximatifs. Néanmoins, c'est un outil intéressant pour apprécier les menaces pesant sur diverses espèces d'oiseaux d'eau. Ces enquêtes doivent être faites également pendant la période de crues quand les oiseaux nichent et sont beaucoup plus exposés.

Remerciements

Nous sommes très reconnaissants à l'INITIATIVE VOIE DE MIGRATION DE LA MER DES WADDEN (WSFI) qui a financé ce projet, à BEES-ONG pour le suivi des enquêtes de terrain, et à Françoise Dowsett-Lemaire pour ses conseils et les corrections apportées à ce rapport.

Références bibliographiques

Adjakpa, J. B. & Tchabi, A. 2002. Contribution à l'inventaire des oiseaux sauvages utilisés comme matières premières en pharmacopée traditionnelle au Bénin. *Nature & Faune* 18 : 14-22.

Adjakpa, J. B., Tchabi, A. & Ogouvide, F.T. 2002. Oiseaux utilisés en pharmacopée traditionnelle au Bénin. *Malimbus* 24 : 1-14.

Barlow, C. R. & Dodman, T. 2015. Guide de la voie de migration Est-Atlantique africaine-Guide photographique des oiseaux d'eau et des oiseaux marins des côtes atlantiques de l'Afrique. Common Wadden Sea Secrétariat, Wilhelmshaven, Allemagne ; BirdLife International, Cambridge, Royaume-Uni ; Programme Rich Wadden Sea, Leeuwarden, Pays-Bas, 287 p.

Chaffra, A. S. 2022. Chasse villageoise et commerce des oiseaux d'eau dans les communes du bassin du bas-Ouémé et Lac Nokoué, Bénin. *Malimbus* 44 : 39-55.

Borrow, N. & Demey, R. 2015. Oiseaux de l'Afrique de l'Ouest. Delachaux et Niestlé, Paris, 510 p.

Dowsett-Lemaire, F. & Dowsett, R.J. 2019. *The Birds of Benin and Togo. An atlas and handbook*. Tauraco Press, Sumène, France, 692 p.

Nikolaus, G. 2001. Bird exploitation for traditional medicine in Nigeria. *Malimbus* 23: 45-55.

Nikolaus, G. 2011. The fetish culture in West Africa: an ancient tradition as a threat to endangered bird life? Pp. 145-150 in Schuchmann K.L. (ed.). *Tropical Vertebrates in a Changing World*. Zoologisches Forschungsmuseum A. Koenig, Bonn, Germany.

ANNEXES

Annexe 1 : Fiche d'enquête des populations riveraines sur la pression de chasse en saison sèche sur les oiseaux d'eau des zones humides du sud du Bénin.

Fiche N°/ _____ / Date d'enquête / ____ / ____ / ____ / Enquêteur / _____ /

Identification de l'enquêté

Nom de la personne interrogée (Facultatif)	
Village d'enquête/Quartier	
Type de ménage	Autochtone <input type="checkbox"/> Etranger <input type="checkbox"/> Résident de longue date <input type="checkbox"/>
Village d'origine	
Position sociale dans le ménage	Chef de ménage <input type="checkbox"/> Fils/Fille dans le ménage <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Age	
Sexe	
Profession	
Groupe socio-culturel	
Religion	
Etat matrimonial	Marié (e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/>
Niveau d'instruction	Néant <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> 1 ^{er} Cycle <input type="checkbox"/> 2 nd Cycle <input type="checkbox"/> Universitaire <input type="checkbox"/>

Quelles sont les causes générales du braconnage des oiseaux d'eau dans votre localité ?.....

Quelles sont les espèces d'oiseaux d'eau les plus chassées (A citer à partir de photos et des guides)

.....

Pourquoi ?.....

Quelles sont les espèces d'oiseaux d'eau les plus abondantes dans votre localité ?.....

Quelles sont les espèces d'oiseaux d'eau les plus rares dans votre localité ?.....

Avez-vous connaissance de la loi qui interdit la chasse et le commerce des animaux et de quelques oiseaux au Bénin ? 1 – Oui ; 2- Non

Seriez-vous prêts à abandonner la chasse des oiseaux d'eau dans votre localité ? 1 – Oui ; 2 – non

Si non, pourquoi ?.....

Et que faut il faire ?.....

Si oui, quelles sont les raisons ?.....

Annexe 2: Différentes photos pour la collecte des données.



Crabier chevelu
Source : A. Adikpéto



Aigrette intermédiaire
Source : A. Adikpéto



Héron gardebœufs
Source : S. Chaffra



Aigrette garzette
Source : S. Chaffra



Grande aigrette
Source : A. Adikpéto



Aigrette à gorge
blanche Source : J.
Sossoukpè



Vanneau éperonné
Source : J. Sossoukpè



Bihoreau gris
Source : S. Chaffra



Râle à bec jaune
Source : T. Helsen



Héron cendré
Source : S. Chaffra



Bec-ouvert africain
Source : S. Chaffra



Héron pourpré
Source : J. Sossoukpè



Jacana à poitrine dorée
Source : J. Sossoukpè



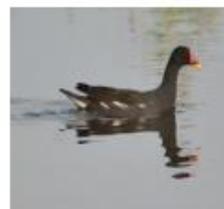
Aigrette ardoisée
Source : J. Sossoukpè



Dendrocygne veuf
Source : J. Sossoukpè



Anserelle naine
Source : J. Sossoukpè



Gallinule poule-d'eau
Source : T. Helsen



Gallinule africaine
Source : C. J. Sharp



Talève d'Allen
Source : T. Helsen



Talève sultane
T. Hudson



Héron strié
Source : BEES-ONG



Glaréole à collier
Source : G. Cuchet



Echasse blanche
Source : P. van Giersbergen



Cormoran africain
Source : A. Adikpéto



Râle des prés
Source : C. et B. Lanneluc



Courlis corlieu
Source : T. Helsen



Chevalier Sylvain
Source : T. Helsen



Sterne caugek
Source : S. Chaffra



Milan à bec jaune
Source : A. Adikpéto



Martin-pêcheur pie
Source : S. Chaffra



Sterne royale
Source : S. Chaffra